

80 - Subvention exceptionnelle à l'Association Maladies Foie Enfants (AMFE)

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : L'Association Maladies Foie Enfants (AMFE), qui représente les enfants atteints d'une maladie rare du foie, a organisé le samedi 19 octobre 2013 à Besançon une journée de sensibilisation du grand public à la cause des maladies rares et à celles du don d'organes, en collaboration avec l'Établissement Français du Sang et France-Adot 25.

La Ville de Besançon, sollicitée par l'association AMFE propose d'apporter son soutien à l'organisation de cette manifestation par l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 300 €.

En cas d'accord, la dépense d'un montant de 300 € sera imputée sur la ligne 65.023/6574 CS 00300.

Proposition

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur le versement à l'Association AMFE d'une subvention exceptionnelle de 300 €.

«M. LE MAIRE : C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 5 décembre 2013.